



**Fédération des Associations
Mycologiques Méditerranéennes**

Compte-rendu du Conseil d'Administration Du 28 MARS 2015 à Marseille

Le conseil d'administration de la F.A.M.M. s'est réuni le samedi 28 mars 2015 à Marseille.

Étaient présents les représentants des sociétés mycologiques suivantes :

Association Mycologique d'Aix-en-Provence : Daniel CHARLES, Claude ICARD.

Association Botanique et Mycologique Bas-Alpine : Bernard OVERAL – Danielle OVERAL

Association des Naturalistes de Nice et des Alpes Maritimes : J.-L. RAFFAGHELLO, Eliane RAFFAGHELLO, Philippe ARNAL

Association Mycologique de l'Hérault et des Hauts cantons : Anne-Marie BOURGESSE, Jean-Paul ROMAN

Société d'Horticulture et d'Histoire Naturelle de l'Hérault : Marie-José MAURUC

Société Mycologique d'Ajaccio : Marie-Antoinette BURONI-BACKELANDT

Société Mycologique de Porto-Vecchio – Philippe AUBEL, Elisabeth HODES

Société Mycologique des Pièves de Haute-Corse : Ange RAFFALI, Yvette RAFFALI

Société Mycologique André Marchand : Edgar OMS

Société Mycologique de Provence : Claude MONIER, Francis FOUCHIER,

Société Mycologique de la Haute Vallée d'Olt : Yannick MOURGUES

Société Mycologique de Vaucluse : Michel SAGE

Avaient donné pouvoir :

Association Entrevalaise Mycologique et Botanique Appliquée Lucien GIACOMONI. Colette GIACOMONI

Société Mycologique d'Alès : Jean CHABROL

Ste des Sciences d'Archéologie de Toulon : Jeanne SOURNIA

S.E.S.N.B. Béziers : André DIGUET

Le Quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 9 h 40. et remercie les membres des associations de leur présence ainsi que le Forum Femmes Méditerranée pour la mise à disposition de son local.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DU C.A.16 novembre 2014 à Porticcio

Le procès-verbal du Conseil d'Administration, soumis au vote, est approuvé sans réserve par les administrateurs présents ou représentés.

RAPPORT D'ACTIVITES

Compte tenu de l'agrandissement des régions, Francis Fouchier aborde la question concernant l'accueil éventuel d'autres associations ayant un climat subméditerranéen. Cette question sera discutée lors du prochain C.A. Dans cette éventualité entre autres, une refonte des statuts se révèle nécessaire. Ce travail fera l'objet d'une prochaine C.A.

Vie des Associations :

La société Mycologique Cerdagne Capcir est en sommeil.

La société Mycologique de Céret a été dissoute.

Le trésorier, suite à des problèmes engendrés par le changement d'adresse postale, n'est pas en mesure de donner le nombre exact de sociétés à jour de leur cotisation annuelle.

Bulletins :

Francis Fouchier annonce la sortie prochaine du bulletin de la F.A.M.M. N° 47. et prépare un N° 48 « Spécial Corse ».

Eliane Raffaghello fait le point sur les abonnements au bulletin, à ce jour 225 acquittés, elle rappelle aux associations que lesdits abonnements doivent être envoyés dès la parution du N° pair. Il y a eu quelques perturbations dans le courrier à la suite du changement de boîte postale, cela devrait rentrer dans l'ordre. Pour rappel : **Adresse postale FAMM - BP 80154 -13302 MARSEILLE.**

À la demande de Francis Fouchier la motion suivante est soumise à l'approbation du C.A. suite aux incidents intervenus lors du congrès FAMM/CEMM de novembre 2014

« Le C.A. de la FAMM rappelle que le responsable du bulletin de la fédération tient son mandat de la FAMM. Ce responsable n'a de comptes à rendre qu'à la FAMM et il est totalement libre de contacter qui il veut pour les articles du bulletin ».

Cette motion est mise au vote et est adoptée à l'unanimité moins une abstention.

MANIFESTATIONS 2015

Calendrier national et international :

- CAFAM 28 et 29 avril 2015- Lieu-dit Conol – 42600 Verrières en Forez
- Congrès de la SMF du 8 au 14 septembre à Masseur (Be)
- Journées Mycologiques de St. Agrève du 5 au 9 octobre
- Journées européennes du Cortinaire du 25 au 31 octobre à Urbino (It)
- Journées de la FAMM du 12 au 17 octobre au Lauzet – Ubaye (Alpes de Haute Provence)
- Journées Mycologiques de Corse 23, 24 et 25 octobre
- 49e Journées Mycologiques du Languedoc Roussillon du 23 au 27 octobre
- Journées de la CEMM à Fornos de Algodres (Portugal) du 8 au 13 novembre
- Semaine Nationale du champignon : aucune information quant aux dates. (cf annexe)

MANIFESTATIONS 2016

- Journées de la FAMM du 23 au 28 octobre 2016 organisées par l'A.M.B.H.H.C de Bédarieux
- Journées de la SMF 26 Septembre au 1 octobre 2016
- Journées de la CEMM à SAMPEYRE (Cn) Italie du 25 au 30 septembre organisées par l'AMBAC Boves

SITUATION FINANCIERE du 1 octobre 2014 au 31 mars 2015

Le trésorier Daniel CHARLES fait un compte rendu succinct de la situation financière, le solde positif à ce jour est de 6.655 €.

Son compte rendu est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

CONGRES FAMM/CEMM 2014

L'assistance adresse ses chaleureux remerciements à la société organisatrice la SMA d'Ajaccio, à sa présidente Brigitte BILES-LEDENTU et à toute son équipe, dont Marie-Antoinette BURONI-BAECKELANT en tant que présidente de la CEMM ainsi que Myriam COULOM, en tant que secrétaire générale qui assumaient une double fonction organisatrice.

Malgré des pluies torrentielles le jour de l'arrivée, une tempête et un cambriolage, entre autres, le congrès a été une réussite avec un grand nombre de participants et de nombreuses récoltes intéressantes ont été recensées.

La Société Mycologique d'Ajaccio en faisant un effort remarqué, participera à hauteur de 1000 € à l'édition du bulletin de la FAMM « Spéciale Corse » et fera l'acquisition de 100 exemplaires de ce bulletin (soit 550 €)

Elle participe également à l'hébergement d'un invité de la FAMM pour un montant de 400 €, qu'elle en soit vivement remerciée.

COTISATION 2015

Association : 32 euros + Nb d'adhérents x 1 €

Section mycologique : 50 euros

Modalités de paiement

Chèque à l'ordre de la FAMM à adresser :

FAMM BP 80154 – 13302 MARSEILLE

Abonnement annuel pour 2 bulletins à partir de 2011

- **membres de la FAMM : 11 €**

- **autres 16 €**

Modalités de paiement :

Chèque à l'ordre de la FAMM à adresser à :

- FAMM BP80154 13302

Les associations sont priées de **ne pas grouper** le règlement des cotisations avec celui de l'abonnement au bulletin.

Communication des adresses des abonnés :

Le listing des adresses doit être envoyé à la boîte postale, à l'attention **Eliane RAFFAGHELLO**
Cette dernière insiste particulièrement sur la mention de l'adresse postale des abonnés, car des courriers lui reviennent et lui compliquent le travail.

STOCKS des Bulletins et autres publications de la FAMM :

Pour la énième fois le problème du stock des bulletins actuellement en Corse a été discuté et nous l'espérons, définitivement réglé. Il a été décidé de conserver une trentaine de numéros de chaque bulletin qu'Elisabeth HODES s'est proposée d'entreposer dans sa maison.

L'excédent pourra être détruit. La balle est dorénavant dans le camp des intéressés.

À la SMAP, Pharmacie Bellieu, 13 mars 2013 (sous réserve), il reste :

- Champignons du Maroc (2 tomes)	14
- Compléments champignons du Maroc	11
- Comestibilité et Toxicité des champignons	48
- Le genre PSATHYRELLA (abimé)	1 abimé (quelques exemplaires sont disponibles)

à la S.M.P (Marseille)

- Table des matières des MARCHAND (abimé)	1 abimé
- Principaux arbres de nos forêts	107

L'index des articles parus dans les bulletins est consultable sur le site internet de la F.A.M.M.

Toujours à la SMAP, Pharmacie Bellieu, 13 mars 2013, il resterait

Actes CEMM :

VIIe Journées à AIX EN PROVENCE (1999)	12
Xe Journées à CERVIA (2002)	42
XIe Journées à LA COLLE S/LOUP (2003)	5

PRIX des Bulletins et autres publications:

Bulletins FAMM :

Collection des numéros 1 à 30 : **50 € + 6 €** de frais de port. À partir du n° 30 : **8 €** le bulletin.

Autres Publications :

Malençon, champignons du Maroc

Pour les associations adhérentes à la FAMM :

Tomes 1 et 2 indissociables : **30 € + 17.45 €** frais de port

Complément : **50 € + 12.40 €** frais de port

Principaux arbres de nos forêts

Chaque ouvrage **3 €** (**2 €** pour les associations). Prix négociable.

Champignons et Cie

Chaque ouvrage **15 €** (**10 €** pour les associations), frais de port 4 €, franco à partir de 10 exemplaires.

Vignettes FAMM autocollantes

Chaque autocollant **2 €** (**1 €** pour les associations).

COMMANDES de Bulletins et autres publications

Pour tout bulletin et toute publication :

Chèque à l'ordre de la FAMM,
Adresse : FAMM Boîte Postale 80154, F-13302 Marseille (France).

Cartes d'identité des associations

La carte d'identité de chaque association doit être renseignée lisiblement et complétée chaque année et renvoyée à :

La secrétaire de la FAMM Odile CHAMPION : ojl.champion@free.fr

Francis FOUCHIER prie instamment les représentants des associations de renvoyer la « feuille bleue » permettant de renseigner les pages jaunes du bulletin de tous changements et événements intervenus

Il vous appartient, désormais, de faire part de toute modification concernant vos **adresses Internet** à Odile CHAMPION.

SITE INTERNET DE LA FAMM

Afin d'enrichir le site, Bernard OVERAL suggère de créer un lien pour envoi de photos ainsi que la mise à disposition d'une fiche modèle servant à la détermination et la localisation des récoltes.

Cette question pourra être développée au prochain C.A.

PROJETS C.E.M.M

RELATIONS SMF, CAFAM

.RÉUNION CAFAM 2015

Francis Fouchier représentera avec Jean CHABROL notre fédération à la CAFAM 2015 du 28 et 29 avril à Verrières en Forez 42600 et feront leur compte rendu. Danielle OVERAL-GRANVILLE participera à cette réunion.

SMF :

La demande qu'il y ait deux membres de chaque fédération siégeant au C.A. de la SMF a été refusée. (Voir la motion votée lors du C.A. du 29 septembre 2013.)

QUESTIONS DIVERSES

En ce qui concerne la recherche de présence de caesium, il est demandé aux associations de continuer le prélèvement d'échantillons en 2015. (cf annexe)

SUCCESSION A LA PRÉSIDENTE DE LA FAMM :

Lors du précédent CA, le président, après avoir rempli cette fonction pendant quatre années, a demandé à l'assistance, sans succès, un ou une volontaire pour pourvoir au poste de président. Lors de l'AG annuelle à Porticcio, il a réitéré sa demande et une main s'est enfin levée, celle de Danielle OVERAL-GRANVILLE, déléguée de Digne, qui propose sa candidature. Cette candidature est vivement applaudie, et les présents, soulagés, donnent leur accord. Pour la bonne forme, cette proposition devait être renouvelée lors de ce CA de printemps, ce qui a été fait, et entérinée par une AG extraordinaire qui va suivre ce CA.

Prochain Conseil d'Administration le 12 octobre 2015 au Lauzet à 16h

Prochaine Assemblée Générale Annuelle le 17 octobre 2015 au Lauzet à 9 heures

L'ordre du jour étant épuisé, le président prononce la clôture du C.A. à 15 heures.

Il remercie chaleureusement l'assistance et lui donne rendez-vous au Lauzet.

Secrétaire générale

Odile CHAMPION

Président

Philippe AUBEL

Avec l'aimable participation d'Élisabeth HODES